

DECLARATION SUR L'HONNEUR POUR L'ADHESION DU POINT DE VENTE A LA CATEGORIE "PROGRESS"

Num. de casier AMP : _____ Num. de client AMP: _____

Nom : _____ Prénom : _____

Nom du point de vente : _____

Nom de la société : _____

Type de la société : _____

Nom du responsable : _____

Adresse : _____ Num : _____

CP : _____ Localité : _____

Tel. : _____ Fax. : _____

Numéro de TVA : _____

Adresse email : _____

CRITERES « PROGRESS »

1^{ER} CRITERE : Votre point de vente entre-t-il dans les conditions ci-dessous ?

Superficie du magasin	Part de superficie d'exposition réservée à la presse	et un minimum de linéaire au sol réservé à la presse	Oui
Jusqu'à 20 m ²	50%	4 mètres	<input type="checkbox"/>
> 20 m ² et jusqu'à 40 m ²	45%	6 mètres	<input type="checkbox"/>
> 40 m ² et jusqu'à 60 m ²	40%	8 mètres	<input type="checkbox"/>
> 60 m ² et jusqu'à 100 m ²	35%	10 mètres	<input type="checkbox"/>
> 100 m ²	30%	15 mètres	<input type="checkbox"/>

Note : La presse = ensemble de la presse magazine et quotidienne se retrouvant dans votre point de vente.

2^{ème} CRITERE : Votre point de vente répond-t-il aux conditions ci-dessous ?

	Oui	Non
Ouverture du lundi au samedi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ouverture du lundi au vendredi au plus tard 7h00 du matin (sous réserve de l'heure de fourniture de la presse).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ouverture durant 50 heures par semaine du lundi au vendredi, de septembre à juin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Note : Ouverture appréciée sur 50 semaines par an

3^{ème} CRITERE : Votre point de vente entre-t-il dans l'ensemble des conditions ci-dessous ?

	Oui	Non
Les titres de la presse francophone jouissent d'une parfaite exposition (ensemble de la Une ou du pli vendeur apparent), entre la porte et le comptoir, à proximité directe de votre comptoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consacrez-vous une surface de minimum 1m ² en vitrine ou en PLV extérieure (hors enseignes) à l'affichage des Unes ou des promotions de la presse quotidienne francophone.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si non, êtes-vous d'accord de le faire d'ici le premier janvier 2006.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4^{ème} CRITERE : Votre point de vente répond-t-il aux conditions ci-dessous ?

	Oui	Non
Mode de paiement électronique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si non, êtes-vous prêt à vous en équiper pour le 01/01/2006 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informatisation du point de vente avec gestion des stocks.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si non, êtes-vous prêt à vous en équiper pour le 01/01/2007 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adresse e-mail de contact.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si non, êtes-vous prêt à vous en équiper vous pour le 01/01/2006 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Note : entre aujourd'hui et la date d'équipement souhaitée, le point de vente peut mettre au point/développer/imaginer/utiliser un programme "personnel", montrant la professionnalisation de la gestion de son commerce (gestion du stock via Excell ou autre...).

5^{ème} CRITERE :

Je serai personnellement présent, ou représenté par un membre du personnel le cas échéant, chaque année à une soirée d'informations/formations organisée conjointement par les diffuseurs et les éditeurs.

Oui Non

CRITERE COMMISSION

6^{ème} CRITERE :

En vue de l'obtention de la marge « pro » le critère 6 doit être rempli. Ce critère sera validé annuellement par la JFB, selon la procédure établie dans la note de collaboration. (cf. annexe)

Cette déclaration doit être rentrée à l'adresse suivante:

**JFB
Boulevard Paepsem, 22 Bte 7
1070 Bruxelles**

Je certifie exactes et véritables les indications à la présente déclaration.
(Nom, prénom, signature, date)

REMARQUE

